

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 JUIN 2012
COMPTE RENDU**

PRESENTS :

Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Jean Yves FARJON, Madeleine VEILLAS, Bernard MEIER, Marie France COUDOUR, Emmanuelle BARLERIN, Daniel CHALOT, Nicolas OSSEDAT, Jean Michel BRISSAY CHÂTRE, Patrick MOUSSE, Jean Yves MOISSONNIER, Gérard REBOULET

ABSENT : Cyril EPINAT

1 – PARTICIPATION POUR L ASSAINISSEMENT (PAC)

La participation pour l'assainissement collectif (PAC) créée lors de la loi de finances rectificative pour 2012 est destinée à remplacer la participation pour raccordement à l'égout à compter du 1^{er} juillet 2012. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer cette participation à 1400.00 € pour les constructions nouvelles et pour les constructions existantes qui demanderaient un raccordement. Ce montant est identique au montant jusqu'ici appliqué.

2- ACQUISITION D UN VEHICULE POUR SERVICE TECHNIQUE

L'opportunité d'acquérir un véhicule pour l'unité technique, en remplacement du C15 hors d'usage, par le biais de la Communauté Urbaine de LYON s'est présentée. Un véhicule Renault Kangoo de 66000 kms entièrement révisé avec un contrôle technique OK et des pneus neufs en remplacement du C15 hors d'usage a donc été acheté au modeste prix de 900.00€.

3- DETR

Une demande au titre de la DETR 2012 (dotation d'équipement des territoires ruraux) avait été présentée pour les travaux d'aménagement des trottoirs de la rue de Thiers. Ce dossier n'ayant pas été retenu, le conseil décide à l'unanimité de le représenter au titre de l'année 2013.

4-APPROBATION DU RAPPORT D ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport d'assainissement (prix et qualité).

6-DECISION MODIFICATIVE

L'inscription de crédits au compte 2182 et 2188 est nécessaire pour le règlement du véhicule précité et d'une pompe à remplacer à la piscine. Unanimité

7- QUESTIONS DIVERSES

Transformation d'un RDC à usage de commerce en garage :

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis défavorable au projet de transformation d'un local commercial en garage dans la rue d'Urfé. (Travaux importants sur le trottoir, discontinuité pour le cheminement handicapé, suppression d'au moins une place de stationnement, accès difficile, site protégé / architecte des bâtiments de France...) Il s'agit d'une demande informelle formulée verbalement.

- Construction de la station d'épuration :

Les travaux ont débuté. A signaler le début d'une autre tranche de travaux sur les réseaux (vers Shopi et vers la piscine + tennis)

Logements :

8 logements en cours de réalisation rue Renée Cassin.

12 logements vont être réalisés rue de Vichy. Début des travaux en septembre.

Maison de retraite :

Les consultations débutent cet été. Les prestataires seront retenus en fin d'année. Début des travaux en mai 2013 et achèvement fin 2014.

Établissement de 92 lits (cuisine, chambrées, salles dédiées aux diverses activités, ...)

Maison de santé :

L'équipe municipale milite toujours pour une implantation en lieu et place de l'actuelle maison de retraite. D'autres services pourraient également intégrer ce bâtiment : Communauté de communes, Centre de loisirs, Relai d'accueil petite enfance, Site de proximité...

Maison d'enfants de la Bruyère :

D'importants travaux sont en cours (mise en conformité, accueil des parents...). Une réserve incendie est également à installer par la commune. (Prévue au budget 2012)

Travaux de prétraitement réalisés par la FROMAGERIE concernant ses rejets :

Les travaux sont bien avancés.

- Projet de jardin en partenariat avec le CLSH et la Maison de Retraite :

Le Maire rappelle à l'assemblée que cette dernière avait accepté de participer à hauteur de 500 à 600 euros.

J M Brissay Châtre souligne le fait que l'association qu'il préside et qui est propriétaire du terrain sollicité (une partie du jeu de boules en face de la maison de retraite) ne s'oppose pas au projet. Il précise néanmoins qu'une convention entre les parties est souhaitable. Il est précisé que toutes les installations seront démontables (bacs surélevés ou au sol).

- Projet éolien :

- La municipalité fait à nouveau part de son scepticisme compte tenu notamment de l'impact paysager et du manque d'informations. L'opportunité d'un tel projet fait aussi débat.

Elle souhaite que la population soit largement associée et que les détracteurs du projet soient également entendus. Le conseil décide de révoquer ce très important projet en septembre.

La séance a été levée à 22 h 15.